

# Assemblée générale 2014 - 5 avril 2014 Le Broc

# Rapport moral

*(Bilan 2013 et perspectives 2014)*



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le **30 mars 2012**, cette assemblée générale se tient donc à quelques jours près, deux ans après la création du Parc. C'est donc une occasion de faire le point !

## Contexte : Historique de la mise en place du CdD

La mise en place du Conseil de développement s'est effectuée progressivement depuis la phase de préfiguration du Parc naturel régional :

- ✓ Comité syndical du 29 mai 2009 : création d'un Conseil de développement ;
- ✓ Comité syndical du 13 août 2009 : mise en place du « groupe de travail » pour définir le fonctionnement du Conseil de développement, qui a tenu neuf réunions entre le 17 septembre 2009 et le 23 juin 2010 ;
- ✓ Comité syndical du 28 janvier 2010 : validation du mode de fonctionnement du CdD ;
- ✓ **23 juin 2010** : Assemblée générale constitutive du Conseil de développement de préfiguration, constitué en Association loi 1901

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Conseil de développement comprenait vingt-six (26) membres actifs et quatorze (14) membres associés dont douze associations, le représentant du Président du Syndicat mixte et le représentant du Conseil scientifique du PNR.

## Rappel des vocations du conseil de développement, instance citoyenne participative

---

Ouvert à tout citoyen, à tout acteur et à toute association du territoire souhaitant participer aux réflexions et actions collectives inscrites dans la mise en œuvre de la charte du Parc, le Conseil de développement :

- ✓ a vocation à mobiliser (recueillir l'avis, chercher la parole, etc..) les compétences citoyennes et associatives du territoire à travers des avis et propositions et/ou au travers des commissions thématiques auxquelles il participe ;
- ✓ participe, à travers les réflexions, études et débats qu'il anime, à la construction d'un diagnostic partagé croisant les informations et le regard des différents acteurs ;
- ✓ dans sa mission de 'conseil', produit des avis et des propositions fondées sur des démarches participatives ;
- ✓ a mission d'accompagner la mise en œuvre de la charte et des programmes d'actions ;
- ✓ participe en tant qu'instance citoyenne à renforcer le lien en direction de la population en collaboration avec les instances techniques et politiques du Parc par l'organisation de réunions d'information et de rencontres débats sur l'ensemble du territoire.

## Une priorité : la « construction » du conseil de développement

---

Depuis deux ans, la priorité a été donnée à la « construction » du Conseil de développement comme organe d'animation de la participation citoyenne au service de la charte du Parc et du territoire

### Avec des ambitions fortes

Pour les trois priorités :

- Mieux participer à la vie du Parc
- Construire un conseil de développement efficient
- Mobiliser les compétences citoyennes et associatives et être à l'écoute des habitants et acteurs du territoire

## 1. Mieux participer à la vie du Parc

- Mise en place et animation de **groupes de travail** : *agriculture, tourisme durable, énergies renouvelables et participation et gouvernance*, permettant de s'inscrire dans **les commissions thématiques du Parc**
- **Etre en capacité** de répondre aux sollicitations du Syndicat mixte et/ou d'exercer ses capacités d'auto saisine
- Etre un **vecteur de démarches ascendantes** alimentant les réflexions et les actions des élus et des techniciens du Syndicat mixte du PNR

## 2. Construire un conseil de développement efficient

5

**2.1 Avec une organisation et un monde de fonctionnement associatifs**, lui assurant de la souplesse, une autonomie et la possibilité de privilégier la mission d'animation de la participation citoyenne

### 2.2 avec des méthodes et procédures adaptées

- lancement de l'élaboration d'un règlement intérieur, véritable vade-mecum de l'association
- mise en place du processus de valorisation des contributions bénévoles suite à la reconnaissance d'intérêt général de l'association, notamment grâce à la possibilité d'émission de reçus fiscaux ;
- développement et amélioration de la communication interne : utilisation systématique de la messagerie internet, des listes de diffusion et amélioration du site internet, outil de travail et de communication collaboratif. Un système de partage de fichier est également utilisé et des formations internes à l'utilisation du site internet (rédaction d'articles, ajouts d'évènements, etc.) et de ce système de partage de fichier ont également été mises en place
- L'expérimentation de la tenue de réunion téléphonique et/ou en visio-conférence.

## 2.3 une stratégie d'élargissement progressif du CdD

Concrètement, grâce à l'appui technique des bénévoles de l'association et du chargé de mission ainsi qu'à l'appui financier du Syndicat mixte et de la Région PACA, le Conseil de développement a maintenu

*Un rythme soutenu de réunions de travail et de réunions publiques*

Tous les comptes rendus de toutes ces réunions sont accessibles sur son site internet ([www.cddpnro6.org](http://www.cddpnro6.org)), mis en place comme outil de travail et de communication.

### Journées ou soirées de rencontre-débat (réunions publiques)

Date	Lieu	Thème
2 mars 2013	Coursegoules	SRCAE
23 mars 2013	Vence	Sobriété énergétique dans les bâtiments
30 mars 2013	Cipières	Débat national sur la transition énergétique
19 novembre 2013	La Penne	Acte III décentralisation

réunions du Conseil de développement (ouvertes au public)		
Date	Lieu	Thème
19 janv. 2012	Gattières	CdD
20 fév. 2012	Spéracèdes	CdD
8 mars 2012	Thorenc	Tourisme durable
19 mars 2012	Carros	CdD
26 avril 2012	Cabris	AG et CA
5 juin 2012	Saint-Jeannet	Tourisme durable
7 juin 2012	Thorenc	CdD
9 juillet 2012	Thorenc	CdD et Tourisme durable
6 sept. 2012	Vence	Energies renouvelables
2 oct. 2012	Le Broc	CdD
22 oct. 2012	Vence	Energies renouvelables
5 nov. 2012	Caussols	CdD
28 nov. 2012	Cipières	CdD
28 janv. 2013	Gilette	CdD
4 fév. 2013	Saint-Vallier-de-Thiey	CdD
2 mars 2013	Coursegoules	Assemblée générale
22 avril 2013	Gréolières	CdD
17 mai 2013	Saint-Vallier-de-Thiey	Foncier agricole
21 mai 2013	Tourrettes sur Loup	CdD
4 juin 2013	Thorenc	Tourisme durable
24 juin 2013	Cuébris	CdD
19 juillet 2013	Saint-Auban	Tourisme durable
26 juillet 2013	Puget-Théniers	Tourisme durable
29 juillet 2013	Andon	CdD
13 août 2013	Saint-Vallier-de-Thiey	Foncier agricole
4 sept. 2013	Saint-Cézaire-sur-Siagne	CdD
4 nov. 2013	Saint-Antonin	CdD
11 déc. 2013	Saint-Jeannet	CdD

## 2.4 des efforts d'ouverture et de communication

De par sa nature, le Conseil de développement tente de mobiliser un maximum d'habitants, d'associations, de professionnels et plus largement d'acteurs du territoire.

Ainsi et afin de « toucher » un maximum de personnes, une présence sur le territoire du PNR et de la Région PACA et une bonne communication sont indispensables.

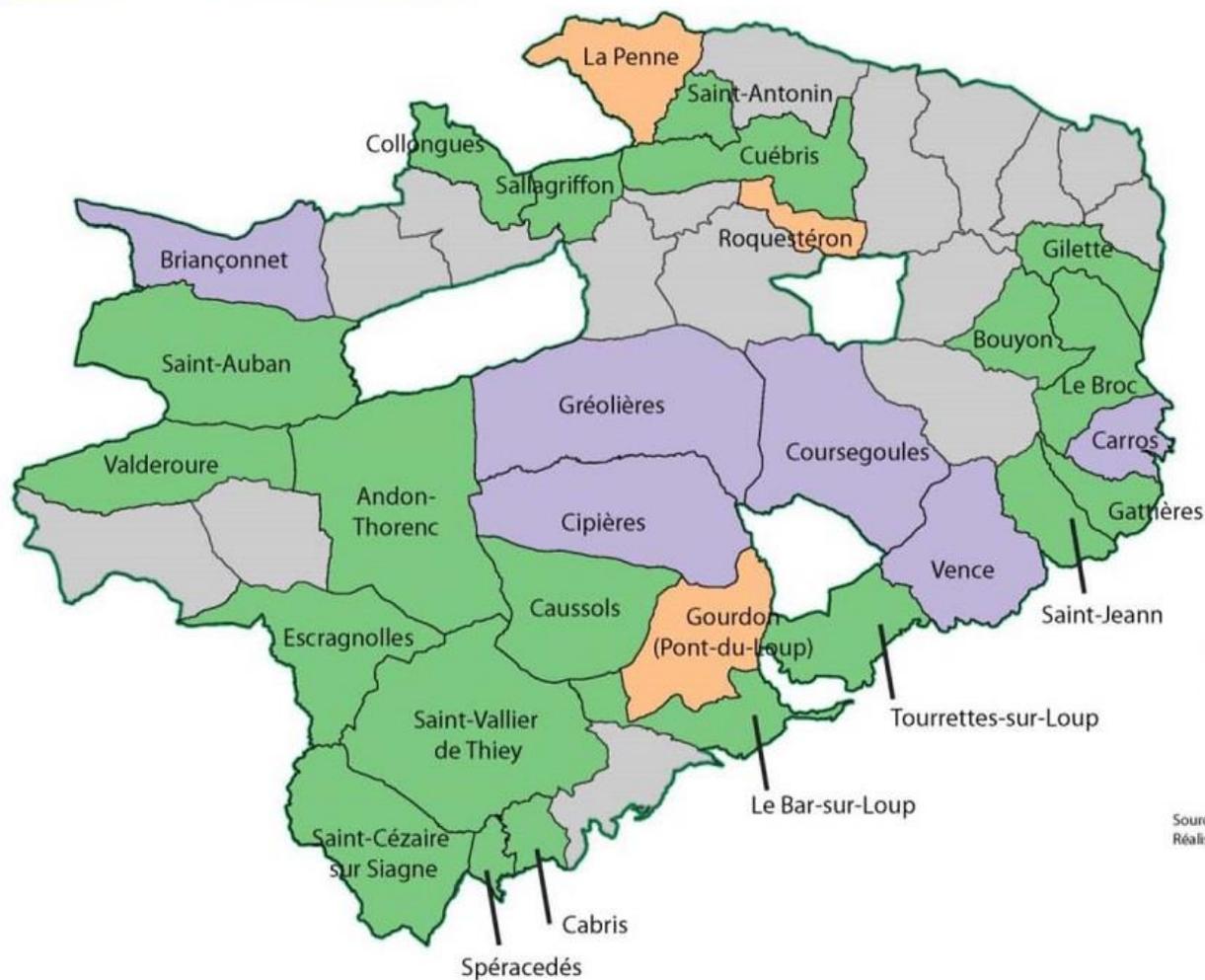
En 2013, l'association a poursuivi et renforcé :

- sa stratégie de déplacement des lieux de réunions de travail et d'informations sur l'ensemble du territoire (cf. chapitre 1.1);
- l'organisation de réunions publiques et/ou de journées de rencontres débats (cf. chapitre 1.1);
- sa participation dans les réseaux supra-territoriaux : ACODAM, Territoires citoyens , réseau des Conseils de développement en PACA ;
- sa participation à de nombreuses manifestations extraterritoriales, en lien avec la charte du Parc et les missions du Conseil de développement : Université d'été du développement local, Congrès des PNR, Séminaire du développement économique dans les PNR, Forums sur les circuits courts, , Eductour sur la marque Parc, Forum sur la ruralité du Pays Vallées d'Azur Mercantour, etc. ;
- sa participation aux événements du territoire (conférences, stands, etc.) : cf. chapitre 2.3 ;
- etc.

# Conseil de Développement

## du PNR

### des Préalpes d'Azur



## Lieux des réunions de travail et des réunions publiques organisées par le Conseil de développement entre 2010 et 2013

### Légende:

type de réunion :

- Réunion de travail
- Réunion publique
- Réunion de travail et réunion publique
- Limite du PNR

Sources : CRIGE PACA - Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur  
Réalisation : Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur - Renaud Dumas

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



### 3 - Mobiliser les compétences citoyennes et associatives et être à l'écoute des habitants et acteurs du territoire

**C'était hier, c'est aujourd'hui et ce sera encore plus demain, la tâche principale du Conseil de développement, de ses bénévoles, de ses sympathisants, de son chargé de mission et de tous ses partenaires !**

**Cette question essentielle et complexe sera abordée tout au long de la journée**